



L' ACTEUR DES ÉCHANGES NUMÉRIQUES AGRICOLES

## GUIDE UTILISATEUR

MESSAGE : PRICAT

DESCRIPTION DES KITS ET DES OFFRES COMMERCIALES  
METTANT EN ŒUVRE UN OU PLUSIEURS ARTICLES  
DECRITS DANS UNE OFFRE

Secteur d'activité : Approvisionnement agricole

Document de travail

NORME : EDIFACT - REPERTOIRE : D97A

Date de dernière mise à jour : 30/06/2022

*« Propriété exclusive d'AGRO EDI EUROPE. Toute utilisation est strictement réservée aux membres d'AGRO EDI EUROPE, dans le respect des Conditions Générales d'Utilisation accessibles sur le site de l'association – Reproduction interdite ».*

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>GESTION DES VERSIONS</b> .....	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>PREAMBULE</b> .....	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>STATUT</b> .....	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>DEFINITIONS</b> .....	<b>4</b>
<b>5</b>	<b>PRINCIPES ET USAGE</b> .....	<b>4</b>
<b>6</b>	<b>REGLES DE GESTION GLOBALES</b> .....	<b>6</b>
6.1	RECOMMANDATION GENERALE.....	6
6.2	IDENTIFICATION DES KITS ET DES COMPOSANTS .....	6
6.3	LISTE DES DONNEES UTILISEES DANS LE CATALOGUE DES KITS ET OFFRES COMMERCIALES .....	7
<b>7</b>	<b>DIAGRAMME ET DETAIL DU MESSAGE</b> .....	<b>8</b>
7.1	LE DIAGRAMME DE CLASSE.....	9
7.2	DESCRIPTION DU MESSAGE .....	10
7.2.1	<i>EN-TETE DU CATALOGUE DES KITS ET OFFRES COMMERCIALES</i> .....	13
7.2.2	<i>DESCRIPTION PARTIE GROUPEMENT ARTICLES</i> .....	15
7.2.3	<i>DESCRIPTION COMPOSANTS DU GROUPEMENT ARTICLES</i> .....	29
<b>8</b>	<b>ANNEXES</b> .....	<b>33</b>
8.1	TABLE DES UNITES DE MESURE.....	33
8.2	IDENTIFICATION DU MOYEN DE TRANSPORT .....	34
8.3	CODES EAN 13 GENERIQUES.....	35



**1 GESTION DES VERSIONS**

<b>Version</b>	<b>Observations</b>	<b>Date de mise à jour</b>
V0	1 <sup>ère</sup> version Guide Utilisateur	25/05/2022
V1	Guide validé	30/06/2022

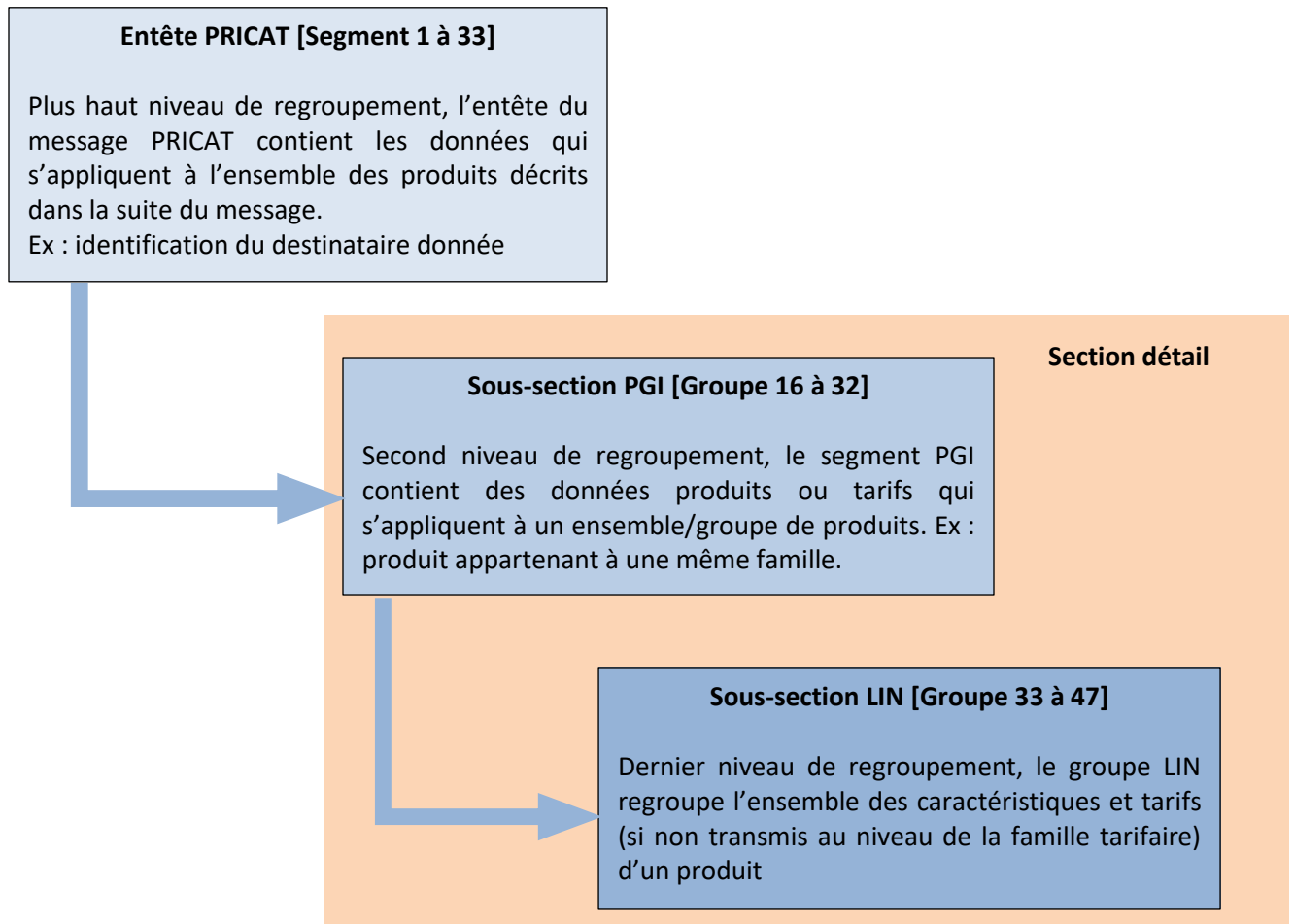


## 2 PREAMBULE

Ce guide utilisateur reprend les spécifications de la norme EDIFACT D97A PRICAT qui permet la transmission d'informations sur les prix et les détails du catalogue des marchandises et les services offerts par un vendeur à un acheteur.

Le message PRICAT communique des informations descriptives, logistiques et tarifaires article par article. En fonction des accords entre les partenaires, le message peut véhiculer uniquement des informations générales sur les produits, valables pour l'ensemble des clients. Cependant, le même message peut être utilisé pour fournir à un client des informations qui lui sont spécifiques, par exemple, des conditions spéciales et des prix particuliers.

Il est structuré comme suit :



L'objectif de ce guide utilisateur AEE est de permettre de décrire un catalogue des kits avec leur composition (articles qui les composent), la période d'application et l'offre commerciale associée.

On entend par kit dans ce document une offre commerciale mettant en œuvre un ou plusieurs articles décrits dans une offre

### 3 STATUT

**Type de message** : PRICAT

**Répertoire de référence** : EDIFACT D.97A

**Subset** : AGRO EDI EUROPE

**Filière** : Approvisionnement agricole

**Statut** : Document de travail

### 4 DEFINITIONS

La catalogue des kits décrit la composition des kits avec la possibilité de hiérarchiser les composants.

On entend par kit dans ce document une offre commerciale mettant en œuvre un ou plusieurs articles décrits dans une offre

Techniquement, un kit est un ensemble d'articles/composants faisant l'objet d'une offre commerciale pendant une période donnée. Il se différencie du pack du fait que les articles du kit sont dissociables et peuvent être vendus séparément en dehors de l'offre commerciale contrairement au pack.

Un kit ne peut être modifié dans le temps et toute modification de son contenu entraîne la création d'un nouveau kit à l'exception des périodes d'application et des tarifs associés. La composition du kit doit rester constante.

Le kit n'a pas d'identification logistique mais est une association de composants ayant chacun leur propre identification logistique.

Il doit avoir une identification commerciale (code interne ou EAN).

Les articles qui composent un kit peuvent être des produits et des services.

### 5 PRINCIPES ET USAGE

Le message EDI s'appuie sur une description du message normalisée et des règles de gestion. Ces deux aspects ne doivent pas être dissociés lors de l'installation du message.

Le catalogue des kits a vocation à être échangé entre des partenaires qui ont besoin de connaître la composition des kits pour gérer ces derniers dans les échanges de données commerciaux et logistiques (ex : partenaires clients-fournisseurs) et la gestion des composants dans les entrepôts (ex : partenaires internes, plateformes logistiques)

La transmission d'un message PRICAT de description des kits entre partenaires devra obligatoirement être précédé par la mise à disposition d'un catalogue articles. Le catalogue articles doit décrire l'ensemble des composants potentiels des kits en tant qu'article (produit, services, etc.).

Cette mise à disposition peut avoir plusieurs formes : transmission de fichier (PRODAT, excel, autre), mise à jour phytodata, etc.

Le propriétaire du catalogue doit s'assurer que les caractéristiques et tarifs qui sont présentés dans ce message sont en phase avec le contrat.



## PRICAT – CATALOGUE DES KITS ET OFFRES COMMERCIALES

Ce message a pour vocation d'être utilisé dès lors que le catalogue des kits comporte un ou plusieurs nouveaux kits ou une évolution de tarif.

Les articles constituant les composants d'un kit sont codifiés dans le catalogue articles du fournisseur. Les kits qui font l'objet d'un message sont codifiés.



## 6 REGLES DE GESTION GLOBALES

### 6.1 Recommandation générale

Nombre de décimales recommandé pour le calcul et l’affichage :

- Des prix unitaires : 6 décimales
- Des montants : 2 décimales
- Des quantités : 3 décimales

	Partie entière*	Partie décimale*
<b>Prix unitaires</b>	9	6
<b>Calculs intermédiaires dans la cascade (montant unitaire remise, charge)</b>	13	6
<b>Pourcentage</b>	6	4
<b>Taux de change</b>	6	6
<b>Montant total ligne</b>	16	2
<b>Montant total pied</b>	16	2
<b>Quantités</b>	12	3

### 6.2 Identification des kits et des composants

Les articles constituant les composants d’un kit sont codifiés dans le catalogue articles du fournisseur.  
Les kits qui font l’objet d’un message sont codifiés.

6.3 Liste des données utilisées dans le catalogue des kits et offres commerciales

**Enveloppe du Catalogue**

Donnée	Segment
Identifiant de l'Emetteur	UNB
Identifiant du Destinataire*	UNB
Référence d'Interchange	UNB

**En-tête du Catalogue**

Donnée	Segment
Type du Document	BGM
Date du Document	DTM
Emetteur du Catalogue	NAD

**Description du groupage articles**

Donnée	Segment
Identification du groupage d'articles : catalogue ou kits	PGI
Période de validité du kit ou de l'offre commerciale	DTM
Quantité minimum de commande du kit	QTY
Conditions spéciales de commercialisation du groupage d'articles	ALI
Désignation / libellé du kit	FTX
Tarif qui s'applique au kit	PRI
Période de validité du tarif appliqué au kit	DTM
Taxe(s) qui s'applique(nt) au groupage d'articles	TAX
Identification des remises ou frais qui s'applique au groupage d'articles	ALC
Pourcentage de la remise ou frais	PCD
Taxe(s) qui s'applique(nt) aux remises/frais	TAX
Identification du fournisseur factueur et/ou fournisseur d'origine = celui qui constitue le groupage d'article	NAD
Conditions de paiement associés au groupage d'articles	PAT
Date d'échéance si une échéance est mentionnée dans les conditions de paiement	DTM
Mode / moyen de transport pour le groupage d'articles	TDT
Conditions de livraison / transport pour le groupage d'articles	TOD

**Description des composants du groupage article**

Donnée	Segment
Identification de l'article	LIN
Identification complémentaire de l'article	PIA
Désignation ou libellé de l'article	IMD





<i>Quantité d'articles qui compose un kit</i>	<i>QTY</i>
---	------------

***Fin du Catalogue***

<i>Donnée</i>	<i>Segment</i>
<i>Identifiant de l'Emetteur</i>	<i>UNT</i>
<i>Identifiant du Destinataire*</i>	<i>UNZ</i>

**7 DIAGRAMME ET DETAIL DU MESSAGE**

Les segments sont présentés dans la séquence selon laquelle ils apparaissent dans le message. L'étiquette de segment est suivie d'un M pour Mandatory (obligatoire), d'un C pour Conditional (conditionnel), du nombre maximum d'occurrences et de la description du segment.

En lisant de la gauche vers la droite, la première colonne dans le tableau du segment indique le numéro de la donnée élémentaire suivant la séquence d'apparition dans le segment EDIFACT standard. Son libellé en clair apparaît dans la quatrième colonne.

La deuxième colonne donne le statut vis-à-vis de la norme UN/CEFACT EDIFACT : M pour Mandatory (obligatoire), d'un C pour Conditional (conditionnel)

La troisième colonne permet de spécifier la longueur et le format de l'élément de données. Les trois premières colonnes rendent compte de la structure originelle EDIFACT.

Dans la dernière colonne, sont présentées des observations et des valeurs de codes utilisées pour les éléments de données spécifiquement dans le message.

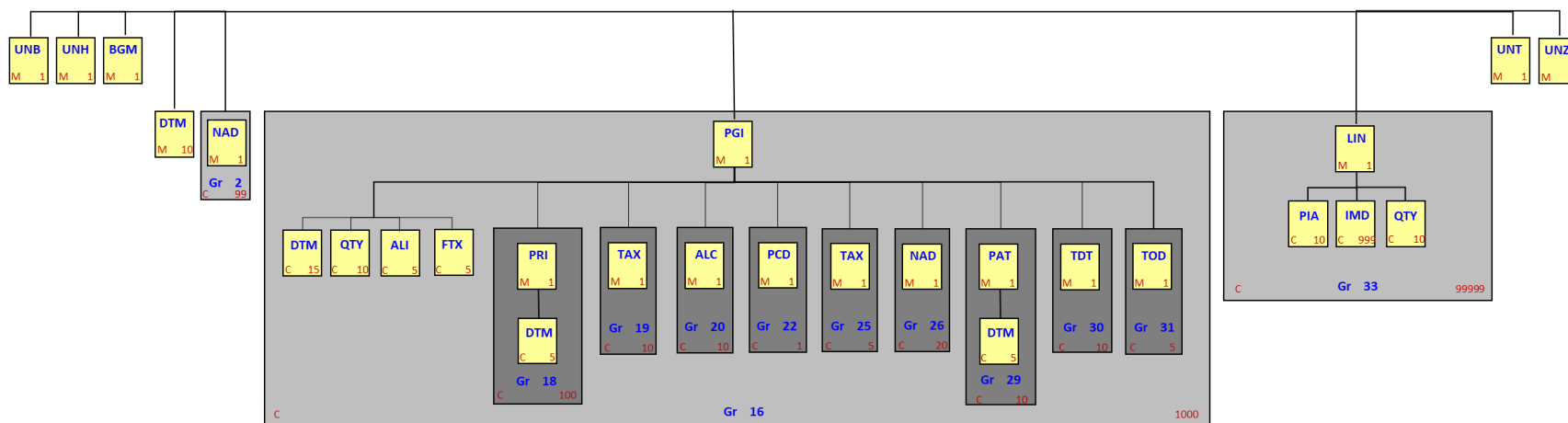
Les éléments de données Mandatory dans les segments EDIFACT gardent le même statut dans les règles de gestion fixées par AGRO EDI EUROPE.

AGRO EDI EUROPE définit 3 types de statut pour les données élémentaires conditionnelles d'EDIFACT, qu'il s'agisse d'éléments de données simples ou composites. Ces statuts sont listés ci-dessous et sont identifiés par les abréviations suivantes :

- ◆ **R** - Utilisation requise
- ◆ **A** - Utilisation recommandée ou conseillée
- ◆ **C** - Utilisation conditionnelle



7.1 Le diagramme de classe



## 7.2 Description du message

UNA

L'utilisation ou non du segment UNA doit être décidée au préalable par les partenaires de l'échange (accord d'interchange)

UNB

<b>UNB</b>	<b>M</b>	<b>1</b>	<b>Entête d'interchange</b>	
<b>Fonction : Débuter, identifier et indiquer un interchange.</b>				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
S001 0001	M M	a4	Identifiant de la syntaxe <b>Identifiant de syntaxe.</b>	–UNOC : CEE/ONU – jeu de caractères de niveau C.
0002	M	n1	<b>Numéro de version de syntaxe</b>	–1 : constante
S002 0004	M M	an..35	Emetteur de l'interchange <b>Identification de l'émetteur</b>	<b>SIRET</b> <b>SIREN</b> <b>Code ean13 Emetteur</b> <b>Code Identifiant lieu fonction AEE</b>
0007	C	an..4	<b>Qualifiant du code d'identification du partenaire</b>	<b>107 : SIRET / SIREN (Insee)</b> <b>14 : EAN</b> <b>312 : Codification AEE (identifiants lieux fonction)</b>
0008	C	an..14	Adresse d'acheminement en retour	
S003 0010	M M	an..35	Destinataire de l'interchange <b>Identification du destinataire</b>	<b>SIRET</b> <b>SIREN</b> <b>Code ean13 Destinataire</b> <b>Code Identifiant lieu fonction AEE</b>
0007	C	an..4	<b>Qualifiant du code d'identification du partenaire</b>	<b>107 : SIRET / SIREN (Insee)</b> <b>14 : EAN</b> <b>312 : Codification AEE (identifiants lieux fonction)</b>
0014	C	an..14	Adresse de routage	
S004 0017 0019	M M M	n6 n4	<b>Date/heure d'établissement</b> <b>Date</b> <b>Heure</b>	<b>Date</b> <b>Heure</b>
0020	M	an..14	<b>Référence de contrôle de l'interchange</b>	<b>N° Interchange</b>
S005 0022 0025	# * *	an..14 an2	<i>Référence ou mot de passe du destinataire</i> <i>Référence destinataire/mot de passe</i> <i>Qualifiant du mot de passe/référence du récepteur.</i>	
0026	C	an..14	<b>Référence application</b>	–PRICAT : type de message
0029	#	a1	<i>Code de priorité pour le traitement</i>	

PRICAT – CATALOGUE DES KITS ET OFFRES COMMERCIALES

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
0031	#	n1	<i>Demande d'accusé réception</i>	
0032	#	an..35	<i>Identifiant de l'accord d'échange</i>	
0035	C	n1	<b>Indicateur de test</b>	<b>-1 : si test</b>

Note : Revoir le cas du destinataire en cas de distribution globale

**Règle de gestion :**

- Ce segment identifie l'émetteur au sens technique et télécom
- Il est préconisé d'utiliser le code EAN (GLN ou identifiant lieu fonction AEE) ou le SIRET

UNH

UNH	M	1	Entête de message	
Fonction : Déclencher, identifier et définir un message.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
0062	M	an..14	Numéro de référence du message	N° du message
S009	M		Identifiant du message	
0065	M	an..6	Identifiant du type de message	–PRICAT : Message « Catalogue des prix et/ou composition des kits »
0052	M	an..3	Numéro de la version du type de message.	–D : constante
0054	M	an..3	Numéro de la révision du message	–97A : constante
0051	M	an..2	Agence de contrôle	–UN : Messages normalisés des Nations Unies, TRADE/WP.4/CEE/ONU
0057	C	an..6	Code attribué par l'association	–KITS X : numéro de version
0068	#	an..35	Référence commune d'accès	
S010	#		Statut du transfert	
0070	*	n..2	Séquence des transferts	
0073	*	a1	Premier et dernier transferts	

**Règle de gestion :**

- Utilisation du code KITS X : KITS = constant et X = numéro de version  
Exemple : v0.4 >= KITS 0.4
- Les versions valides acceptées dans les échanges à une date données sont la version en cours (X) et la version précédente (X-1)

7.2.1 EN-TETE DU CATALOGUE DES KITS ET OFFRES COMMERCIALES

BGM

<b>BGM</b>	<b>M</b>	<b>1</b>	<b>Début du message</b>
<b>Fonction : Indiquer le type et la fonction d'un message et en transmettre le numéro d'identification.</b>			

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C002	C		Nom du document ou message	
<b>1001</b>	<b>M</b>	<b>an..3</b>	<b>Nom du document ou message (en code)</b>	<b>-9 : Catalogue des prix et/ou composition des kits</b>
1131	C	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	C	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
1000	C	an..35	Nom du document ou message	
1004	#	an..35	Numéro du document ou message	
1225	#	an..3	Fonction du message (en code)	
4343	#	an..3	Type de réponse	

DTM

<b>DTM</b>	<b>M</b>	<b>10</b>	<b>Date ou heure ou période</b>
<b>Fonction : Indiquer une date et/ou une heure ou une période.</b>			

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C507	M		Date ou heure ou période	
<b>2005</b>	<b>M</b>	<b>an..3</b>	<b>Qualifiant de la date ou heure ou période</b>	<b>-137 : Date/heure de message/document</b>
<b>2380</b>	<b>R</b>	<b>an..35</b>	<b>Date ou heure ou période</b>	<b>Date</b>
<b>2379</b>	<b>R</b>	<b>an..3</b>	<b>Qualifiant du format de la date ou heure ou période</b>	<b>-102 : AAAAMMJJ</b>

Règles de gestion :

DTM + 137 : la date du message est une donnée obligatoire

## GROUPE 2 [NAD]

<b>GROUPE 2</b>	<b>C</b>	<b>99</b>	<b>[NAD]</b>
-----------------	----------	-----------	--------------

<b>NAD</b>	<b>M</b>	<b>1</b>	<b>Nom et adresse</b>	<b>[Groupe 2]</b>
<b>Fonction : Indiquer le nom et/ou l'adresse et la fonction leur correspondant.</b>				

<b>Donnée</b>	<b>Statut</b>	<b>Format</b>	<b>Libellé</b>	<b>Contenu/Commentaires</b>
3035	M	an..3	Qualifiant de l'intervenant	-FR : Emetteur du message
C082	C		Informations détaillées sur l'identification de l'intervenant	
3039	M	an..35	Identification de l'intervenant	SIRET SIREN Code ean13 Emetteur Code Identifiant lieu fonction AEE Code interne fournisseurs étrangers
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	C	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	9 : EAN 107 : SIRET / SIREN (Insee) 312 : Codification AEE 92 : Code interne client /acheteur (pour les Fournisseurs étrangers sans EAN)
C058	#		Nom et adresse	
3124	*	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	*	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	*	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	*	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	*	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
C080	C		Nom de l'intervenant	
3036	M	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	C	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	C	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	#	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	#	an..35	Nom de l'intervenant	
3045	#	an..3	Format du nom de l'intervenant (en code)	
C059	C		Rue	
3042	M	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	*	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	*	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	*	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3164	#	an..35	Nom de la ville	
3229	#	an..9	Identification de la division territoriale	
3251	#	an..9	Code postal	
3207	#	an..3	Pays (en code)	

**Règles de gestion :**

Ce segment identifie l'émetteur du message

7.2.2 DESCRIPTION PARTIE GROUPEMENT ARTICLES

GRUPE 16 [PGI – DTM – QTY – ALI – FTX]

<b>GRUPE 16</b>	<b>C</b>	<b>1000</b>	<b>[PGI – DTM – QTY – ALI – FTX]</b>
-----------------	----------	-------------	--------------------------------------

PGI

<b>PGI</b>	<b>M</b>	<b>1</b>	<b>Informations sur le groupe d'articles</b>	<b>[Groupe 16]</b>
<b>Fonction : Indiquer le groupe auquel appartient un article</b>				

<b>Donnée</b>	<b>Statut</b>	<b>Format</b>	<b>Libellé</b>	<b>Contenu/Commentaires</b>
<b>5379</b>	<b>M</b>	<b>an.. 3</b>	<b>Type de groupe</b>	<b>3 : Catalogue 11 : Groupe d'articles</b>
<b>C288</b> <b>5389</b>	<b>C</b> <b>C</b>	<b>an..3</b>	<b>Groupe de produits</b> <b>Code groupe de produits</b>	<b>SA : Numéro d'article fournisseur</b> <b>EN : Code EAN</b>
1131	C	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	C	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
<b>5388</b>	<b>C</b>	<b>an..35</b>	<b>Identification groupe de produits</b>	<b>Identifiant du groupe de produit (EAN, code interne fournisseur)</b>

**Règle de gestion :**

Ce segment permet de décrire le niveau de regroupement utilisé : catalogue des prix ou groupe d'articles (ex : kit)

Données 5379 Utilisation des types de groupe :

- « 3 Catalogue » pour transmettre les tarifs des articles unitaires
- « 11 Groupe de produits » pour transmettre la description d'un kit (composants et prix)

Données 3388 Identification groupe de produit :

Si la donnée 5379 = 11 Groupe de produits, alors il faut préciser l'identifiant du groupe de produit dans la donnée 5388



DTM

DTM	C	15	Date ou heure ou période	[Groupe 16]
Fonction : Indiquer une date et/ou une heure ou une période.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C507	M		Date ou heure ou période	
2005	M	an..3	Qualifiant de la date ou heure ou période	- 15 : date/heure de début de la promotion - 16 : date/heure de fin de la promotion  - 194 : date/heure de début de période - 206 : date heure de fin de période
2380	R	an..35	Date ou heure ou période	Date
2379	R	an..3	Qualifiant du format de la date ou heure ou période	- 102 : AAAAMMJJ - 804 : Nb de Jours - 602 : AAAA

**Règles de gestion**

- Précision de la période de validité d'un kit : utilisation des codes 194 (début de période) et 206 (fin de période)
- Précision de la période de promotion : utilisation des codes 15 et 16 pour préciser la date de début et de fin de la promotion

QTY

QTY	C	10	Quantité	[Groupe 16]
Fonction : Indiquer une quantité				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C186	M		Informations détaillées sur la quantité	
6063	M	an..3	Qualifiant de la quantité	53 : Quantité minimum de commande
6060	M	n..15	Quantité	Quantité
6411	C	an..3	Qualifiant de l'unité de mesure	PCE

**Règles de gestion :**

Segment à utiliser uniquement si le groupage article est un kit

ALI

ALI	C	5	Informations complémentaires	[Groupe 16]
Fonction : Indiquer que des conditions spéciales s'appliquent en raison de l'origine des marchandises, de préférences douanières ou de facteurs fiscaux ou commerciaux particuliers.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
3239	#	an..3	Pays d'origine (en code)	
9213	C	an..3	Type du régime de droits (en code)	126 : Nouvelle commercialisation. Début de disponibilité à la commande 94E : Fin de vie du produit. Le produit reste disponible jusqu'à l'épuisement des stocks 130 : Arrêt de commercialisation du produit. Le produit n'est plus commandable.
4183	C	an..3	Conditions spéciales (en code)	
4183	#	an..3	Conditions spéciales (en code)	
4183	#	an..3	Conditions spéciales (en code)	
4183	#	an..3	Conditions spéciales (en code)	
4183	#	an..3	Conditions spéciales (en code)	

Ce segment n'est pas obligatoire.

FTX

FTX	C	5	Free text	[Groupe 16]
Fonction : Donner des informations en clair ou en code :				

Donnée	Statut	Format	Libellé	
4451	M	an..3	Qualifiant de l'objet du texte	PRD = Information produit
4453	#	an..3	Fonction du texte (en code)	
C107			Référence du texte	
4441		an..17	Texte en format libre (en code)	
1131	*	an..3	Qualifiant de la liste de codes	
3055	*	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
<b>C108</b>	<b>C</b>		<b>Texte en clair</b>	
<b>4440</b>	<b>M</b>	<b>an..70</b>	<b>Texte en format libre</b>	<b>Désignation commerciale du kit</b>
4440	C	an..70	Texte en format libre	
4440	C	an..70	Texte en format libre	
4440	C	an..70	Texte en format libre	
4440	C	an..70	Texte en format libre	
3453	#	an..3	Langue (en code)	

#### Règles de gestion :

Ce segment permet de transmettre la désignation du kit décrit

GRUPE 18 [PRI – DTM]

GRUPE 18	C	100	[PRI – DTM]
----------	---	-----	-------------

PRI

PRI	M	1	Informations détaillées sur le prix	[Groupe 18]
Fonction : Donner les informations sur le prix.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C509	R		Informations sur le prix	
5125	M	an..3	Qualifiant du prix	AAB : Calcul brut AAA : Calcul net
5118	R	n..15	Prix	Prix
5375	#	an..3	Type de prix (en code)	
5387	C	an..3	Qualifiant du type de prix	
5284	C	n..9	Prix unitaire de base	
6411	R	an..3	Qualifiant de l'unité de mesure	
5213	#	an..3	Modification d'une ligne secondaire du prix par article (en code)	

DTM

DTM	C	5	Date ou heure ou période	[Groupe 18]
Fonction : Indiquer une date et/ou une heure ou une période.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C507	M		Date ou heure ou période	
2005	M	an..3	Qualifiant de la date ou heure ou période	- 15 : date/heure de début de la promotion - 16 : date/heure de fin de la promotion  - 194 : date/heure de début de période - 206 : date heure de fin de période
2380	R	an..35	Date ou heure ou période	Date
2379	R	an..3	Qualifiant du format de la date ou heure ou période	- 102 : AAAAMMJJ - 804 : Nb de Jours - 602 : AAAA

Règles de gestion

- Précision de la période de validité du prix d'un kit : utilisation des codes 194 (début de période) et 206 (fin de période)
- Précision de la période de promotion : utilisation des codes 15 et 16 pour préciser la date de début et de fin de la promotion

PRICAT – CATALOGUE DES KITS ET OFFRES COMMERCIALES

GRUPE 19 [TAX]

GRUPE 19	C	10	[TAX]
----------	---	----	-------

TAX

TAX	M	1	Informations détaillées sur le droit ou la taxe ou la redevance	[Groupe 19]
Fonction : Indiquer les informations se rapportant au droit, taxe ou redevance.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
5283	M	an..3	Qualifiant de la fonction du droit ou taxe ou redevance	-7 : Taxe
C241	C		Type du droit ou taxe ou redevance	-VAT : TVA
5153	C	an..3	Type du droit ou taxe ou redevance (en code)	
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	#	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
5152	#	an..35	Type de droit ou taxes ou redevances	
C533	#		Précision sur le compte des droits ou taxes ou redevances	
5289	*	an..6	Identification du compte du droit ou taxe ou redevance	
1131	*	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	*	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
5286	#	an..15	Assiette du droit ou taxe ou redevance	
C243	C		Précision sur le droit ou taxe ou redevance	<b>A : Super réduit 2,1%</b> <b>E : Exonéré</b> <b>G : Export</b> <b>N : Suspension TVA intracommunautaire</b> <b>R : Réduit 5,5%</b> <b>RC : Réduit Corse 2,1 %</b> <b>RC2 : Réduit Corse 8%</b> <b>RC3 Réduit Corse 10%</b> <b>RC4 : Réduit Corse 13%</b> <b>S : Standard 19,6%</b> <b>T : Taux intermédiaire 7%</b> <b>T1 : Taux intermédiaire 10%</b> <b>X : Net de taxes</b> <b>B : Standard majoré 20%</b>
5279	C	an..7	Identification du droit ou taxe ou redevance	
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	#	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
5278	C	an..17	Taux du droit ou taxe ou redevance	
5273	#	an..12	Identification du taux de base du droit ou taxe ou redevance	
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	#	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
5305	#	an..3	Catégorie du droit ou taxe ou redevance (en code)	
				<b>Taux en clair si besoin</b>

PRICAT – CATALOGUE DES KITS ET OFFRES COMMERCIALES

3446	#	an..20	Numéro d'identification fiscale de l'intervenant
------	---	--------	--

GRUPE 20 [ALC – ALI]

GRUPE 20	C	99	[ALC - ALI]
----------	---	----	-------------

ALC

ALC	M	1	Déduction ou frais	[Groupe 20]
Fonction : Identifier les informations détaillées sur une déduction ou des frais.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
5463	M	an..3	Qualifiant d'un élément de frais ou d'une déduction	A : Déduction C : Frais
C552	C		Informations sur la déduction ou les frais	Code EAN 13
1230 5189	C #	an..35 an..3	Numéro de déduction ou de frais Description des frais ou déduction (en code)	
4471	R	an..3	Règlement (en code)	1 : Hors facture 2 : Déduit de la facture
1227	C	an..3	Indicateur de la séquence de calcul (en code)	1 : 1 <sup>ère</sup> étape de calcul 2 : 2 <sup>ème</sup> étape de calcul 3 : 3 <sup>ème</sup> étape de calcul
C214 7161	R C	an..3	Identification de services particuliers Services spéciaux (en code)	TX : Taxe et assimilée
1131 3055	* *	an..3 an..3	Qualifiant de la liste des codes. Organisme responsable de la liste de codes (en code)	Libellé
7160 7160	R *	an..35 an..35	Service spécial Service spécial	

**Règles de gestion :**

Une remise ou frais doit être exprimée soit en % **OU** soit en montant unitaire (valeur absolue).

Seuls les frais/remises particuliers sont codés en C214/7161. Pour les autres, il n'y a pas pour l'instant de codification

Frais de port : si les frais de port sont indiqués au niveau du groupage articles, ils sont soumis au taux de TVA du groupage articles.

GROUPE 22 [PCD]

GROUPE 22	C	1	[PCD]
-----------	---	---	-------

PCD

PCD	M	1	Informations détaillées sur le pourcentage	[Groupe 22]
Fonction : Donner les informations sur un pourcentage.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C501	M		Informations détaillées sur le pourcentage	
5245	M	an..3	Qualifiant du pourcentage	1 : Déduction 2 : Frais
5482	R	n..10	Pourcentage	
5249	#	an..3	Pourcentage de base (en code)	
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	#	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	

**Règles de gestion :**

Pour une remise de 3%, le chiffre à mentionner dans la donnée C501-5482 est "3" et non "0.03"  
Exemple :PCD+1:3'

GRUPE 25 [TAX]

GRUPE 25	C	5	[TAX]
----------	---	---	-------

TAX

TAX	M	1	Informations détaillées sur le droit ou la taxe ou la redevance	[Groupe 25]
Fonction : Indiquer les informations se rapportant au droit, taxe ou redevance.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires	
5283	M	an..3	Qualifiant de la fonction du droit ou taxe ou redevance	7 : Taxe	
C241	C		Type du droit ou taxe ou redevance	VAT : TVA	
5153	C	an..3	Type du droit ou taxe ou redevance (en code)		
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.		
3055	#	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)		
5152	#	an..35	Type de droits ou taxes ou redevances		
C533	#		Précision sur le compte des droits ou taxes ou redevances		
5289	*	an..6	Identification du compte du droit ou taxe ou redevance		
1131	*	an..3	Qualifiant de la liste des codes.		
3055	*	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)		
5286	#	an..15	Assiette du droit ou taxe ou redevance		
C243	R		Précision sur le droit ou taxe ou redevance	<b>A : Super réduit 2,1%</b> <b>E : Exonéré</b> <b>G : Export</b> <b>N : Suspension TVA intracommunautaire</b> <b>R : Réduit 5,5%</b> <b>RC : Réduit Corse 2,1 %</b> <b>RC2 : Réduit Corse 8%</b> <b>RC3 Réduit Corse 10%</b> <b>RC4 : Réduit Corse 13%</b> <b>S : Standard 19,6%</b> <b>T : Taux intermédiaire 7%</b> <b>T1 : Taux intermédiaire 10%</b> <b>X : Net de taxes</b> <b>B : Standard majoré 20%</b>	
5279	C	an..7	Identification du droit ou taxe ou redevance		
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.		
3055	C	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)		
5278	R	an..17	Taux du droit ou taxe ou redevance		
5273	#	an..12	Identification du taux de base du droit ou taxe ou redevance		
					<b>AEE : Agro EDI Europe</b>

PRICAT – CATALOGUE DES KITS ET OFFRES COMMERCIALES

1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	#	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
5305		an..3	Catégorie du droit ou taxe ou redevance (en code)	
3446	#	an..20	Numéro d'identification fiscale de l'intervenant	

Règle de gestion à préciser à l'usage



## GROUPE 26 [NAD]

GROUPE 26	C	20	[NAD]
-----------	---	----	-------

NAD

NAD	M	1	Nom et adresse	[Groupe 26]
Fonction : Indiquer le nom et/ou l'adresse et la fonction leur correspondant, soit par la composite C082 seule et/ou, sous forme non structurée, par la composite C058, ou sous forme structurée, par la composite C080 jusqu'à la donnée 3207.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
3035	M	an..3	Qualifiant de l'intervenant	SE : Facturé par SU : Fournisseur (livreur)
C082	C		Informations détaillées sur l'identification de l'intervenant	Identifiant
3039	M	an..35	Identification de l'intervenant	
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	C	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	9 : EAN 91 : Attribué par le vendeur ou son agent 92 : Attribué par l'acheteur ou son agent 107 : FR, INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes 312 : AEE
C058	#		Nom et adresse	
3124	#	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	#	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	#	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	#	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
3124	#	an..35	Ligne du nom et de l'adresse	
C080	C		Nom de l'intervenant	
3036	M	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	C	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	#	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	#	an..35	Nom de l'intervenant	
3036	#	an..35	Nom de l'intervenant	
3045	C	an..3	Format du nom de l'intervenant (en code)	
C059	C		Rue	
3042	M	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	C	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	#	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3042	#	an..35	Rue et numéro ou boîte postale	
3164	C	an..35	Nom de la ville	
3229	#	an..9	Identification de la division territoriale	
3251	C	an..9	Code postal	
3207	C	an..3	Pays (en code)	

**Règles de gestion :**

- Le code SE est utilisé pour indiquer le fournisseur qui facture
- Le fournisseur d'origine est indiqué avec le code SU

Si les adresses sont indiquées, elles doivent être décrites au format structuré (C080 C059 3164 3251 3207).

L'identification des partenaires se fait avec un code EAN 13 (code 9) ou code identifiant (AEE) (code 312) ou le SIRET (code 107). Les codes EAN ou AEE sont à privilégier.

L'utilisation du code 91 est à réserver lorsqu'il n'y a pas de code EAN13, ni SIRET (importateurs étrangers).

*GROUPE 29 [PAT – DTM]*

<b>GROUPE 29</b>	<b>C</b>	<b>10</b>	<b>[PAT]</b>
------------------	----------	-----------	--------------

*PAT*

<b>PAT</b>	<b>M</b>	<b>1</b>	<b>Base des conditions du paiement</b>	<b>[Groupe 29]</b>
<b>Fonction : Indiquer la base des conditions de paiement.</b>				

<b>Donnée</b>	<b>Statut</b>	<b>Format</b>	<b>Libellé</b>	<b>Contenu/Commentaires</b>
<b>4279</b>	<b>M</b>	<b>an..3</b>	<b>Qualifiant du type des conditions de paiement</b>	<b>-1 : Conditions générales de vente -3 : échéance mentionnée en date -25 : Comptant -32 : Paiement à l'avance</b>
<i>C110</i>	<i>#</i>		<i>Conditions de paiement</i>	
<i>4277</i>	<i>*</i>	<i>an..17</i>	<i>Identification des conditions de paiement</i>	
<i>1131</i>	<i>*</i>	<i>an..3</i>	<i>Qualifiant de la liste des codes.</i>	
<i>3055</i>	<i>*</i>	<i>an..3</i>	<i>Organisme responsable de la liste de codes (en code)</i>	
<i>4276</i>	<i>*</i>	<i>an..35</i>	<i>Conditions de paiement</i>	
<i>4276</i>	<i>*</i>	<i>an..35</i>	<i>Conditions de paiement</i>	
<i>C112</i>	<i>#</i>		<i>Informations sur les conditions ou l'échéancier</i>	
<i>2475</i>	<i>*</i>	<i>an..3</i>	<i>Date de référence du paiement (en code)</i>	
<i>2009</i>	<i>*</i>	<i>an..3</i>	<i>Lien temporel (en code)</i>	
<i>2151</i>	<i>*</i>	<i>an..3</i>	<i>Type de la période (en code)</i>	
<i>2152</i>	<i>*</i>	<i>n..3</i>	<i>Nombre de périodes</i>	

**Règles de gestion :**

**Cas de Figures :**

- **Standard** : renvoie aux conditions générales de vente du fournisseur : PAT+1' (la date d'échéance sur facture sera calculée selon les CGV)
- **Date fixe demandée** : PAT+3' DTM+209:20003112:102' (= le client demande à payer le 31/12/00)

DTM

DTM	C	1	Date ou heure ou période	[Groupe 29]
Fonction : Indiquer une date et/ou une heure ou une période.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C507	M		Date ou heure ou période	
2005	M	an..3	Qualifiant de la date ou heure ou période	-209 : date d'échéance
2380	R	an..35	Date ou heure ou période	
2379	R	an..3	Qualifiant du format de la date ou heure ou période	-102 : SSAAMMJJ

**Règles de gestion :**

Si le segment PAT = PAT+3' alors le segment DTM doit être renseigné comme l'exemple suivant :  
DTM+209:201103112:102' (= le client demande à payer le 31/12/2011)

## GROUPE 30 [TDT]

<b>GROUPE 30</b>	<b>C</b>	<b>10</b>	<b>[TDT]</b>
------------------	----------	-----------	--------------

## TDT

TDT	M	1	Informations détaillées sur le transport	[Groupe 30]
Fonction : Indiquer des informations détaillées sur le transport, tels que le mode et le moyen de transport, le numéro de référence du moyen de transport et l'identification du moyen de transport. Ce segment peut servir de pointeur au segment TPL.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
8051	M	an..3	Qualifiant de l'étape du transport	-20 : Transport principal
8028	#	an..17	Numéro de référence du transport	
C220	C		Mode de transport	
8067	C	an..3	Mode de transport (en code)	-10 : Maritime -20 : Ferroviaire -30 : Route -40 : Aérien 80 : Fluvial
8066	#	an..17	Mode de transport	
C228	#		Moyen de transport	
8179	*	an..8	Identification du type de moyen de transport	
8178	*	an..17	Type du moyen de transport	
C040	#		Transporteur	
3127	*	an..17	Identification du transporteur	
1131	*	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	*	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
3128	*	an..35	Nom du transporteur	
8101	#	an..3	Direction du transit (en code)	
C401	#		Informations sur le transport en excédent	
8457	#	an..3	Motif du transport en excédent (en code)	
8459	#	an..3	Responsabilité du transport en excédent (en code)	
7130	#	an..17	Numéro d'autorisation du client	
C222	C		Identification du moyen de transport	
8213	C	an..9	Identification du moyen de transport	Voir Annexe 4.2
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	C	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
8212	C	an..35	Identification du moyen de transport	Nom du transporteur
8453	#	an..3	Nationalité du moyen de transport	
8281	#	an..3	Propriété du moyen de transport	

GRUPE 31 [TOD]

GRUPE 31	C	5	[TOD]
----------	---	---	-------

TOD

TOD	M	1	Conditions de la livraison ou du transport	[Groupe 31]
Fonction : Indiquer les conditions de livraison ou de transport.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
4055	R	an..3	Fonction des conditions de la livraison ou du transport (en code)	-3 : Conditions de prix et d'expédition
4215	C	an..3	Mode de paiement des frais de transport (en code)	-NC : franco -PU : Enlèvement client
C100	C		Conditions de la livraison ou du transport	
4053	C	an..3	Conditions de la livraison ou du transport (en code)	EXW : ex works / à l'usine FCA: free carrier / franco transporteur CPT : carriage paid to / Port payé jusqu'à CIP : carriage and insurance paid to / Port payé assurance comprise jusqu'à DAT : delivered at terminal /rendu au terminal DAP : delivered at place / rendu au lieu de destination DDP : delivered duty paid / rendu droits acquittés FAS : free alongside ship / franco le long du navire FOB : free on board / Franco à bord CFR : cost and freight / coût et fret CIF : cost insurance and freight / Coût assurance et fret
1131	C	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	-106 : Incoterms 2010
3055	#	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
4052	#	an..70	Conditions de la livraison ou du transport	
4052	#	an..70	Conditions de la livraison ou du transport	

## 7.2.3 DESCRIPTION COMPOSANTS DU GROUPAGE ARTICLES

GROUPE 33 [LIN – PIA – IMD – MEA – QTY]

<b>GROUPE 33</b>	<b>C</b>	<b>99999</b>	<b>[LIN – PIA – IMD – MEA – QTY]</b>
------------------	----------	--------------	--------------------------------------

LIN

<b>LIN</b>	<b>M</b>	<b>1</b>	<b>Ligne article</b>	<b>[Groupe 33]</b>
<b>Fonction : Identifier une ligne article et sa configuration.</b>				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
1082	C	n..6	Numéro de l'article	N° de Ligne Article
1229	C	an..3	Demande d'action ou de notification (en code)	- 1 : Mise à jour - 2 : suppression
C212	C		Numéro d'identification de l'article	
7140	M	An14	Numéro d'article	Code EAN 13 Code interne
7143	C	an..3	Type de numéro d'article (en code)	EN : Association internationale de numérotation des articles (EAN) 13n SA : Numéro d'article du fournisseur
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	#	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
C829	#		Informations sur une ligne secondaire	
5495	*	an..3	Indicateur de la ligne article secondaire (en code)	
1082	*	n..6	Numéro de l'article	
1222	#	n..2	Niveau de configuration	
7083	#	an..3	Configuration (en code)	

**Règle de gestion :**

Code interne fournisseur : ce code doit être utilisé exclusivement dans des échanges de données internes à l'entreprise et son groupe.

Les articles doivent être identifiés par un code EAN 13 dans les échanges entre partenaires hors échanges internes.

PIA	C	10	Identification complémentaire du produit	[Groupe 33]
Fonction : Indiquer des codes complémentaires d'identification ou de remplacement d'un article.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
4347	M	an..3	Qualifiant de la fonction de l'identification de l'article	-1 : Identification complémentaire -5 : Identification Article -4 : Substitué
C212 7140	M C	an..35	Numéro d'identification de l'article Numéro d'article	Référence
7143	C	an..3	Type de numéro d'article (en code)	AMM : Code AMM HS : Code douanier SA : Numéro d'article du fournisseur IN : Numéro d'article de l'acheteur EN : EAN Produit Remplacé
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	#	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
C212 7140 7143 1131 3055	# * * * *	an..35 an..3 an..3 an..3 an..3	Numéro d'identification de l'article Numéro d'article Type de numéro d'article (en code) Qualifiant de la liste des codes. Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
C212 7140 7143 1131 3055	# * * * *	an..35 an..3 an..3 an..3 an..3	Numéro d'identification de l'article Numéro d'article Type de numéro d'article (en code) Qualifiant de la liste des codes. Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
C212 7140 7143 1131 3055	# * * * *	an..35 an..3 an..3 an..3 an..3	Numéro d'identification de l'article Numéro d'article Type de numéro d'article (en code) Qualifiant de la liste des codes. Organisme responsable de la liste de codes (en code)	

Utilisation du qualifiant :

- Le Code 4 sert à donner l'EAN de l'article remplacé
- Le Code 1 sert à donner un autre Code article quand il n'y a pas d'EAN (en général c'est le Code SA = code interne fournisseur)
- Le Code 5 sert pour toutes les identifications complémentaires

Identifications complémentaires :

- N° d'article fournisseur : Numéro interne attribué à l'article par le fournisseur
- Code AMM : Numéro d'AMM associé à l'article
- Code douanier : code douanier associé à l'article
- Code d'article de l'acheteur : Numéro interne attribué à l'article par le client
- EAN Produit remplacé : EAN de l'article remplacé

PRICAT – CATALOGUE DES KITS ET OFFRES COMMERCIALES

Tableau récapitulatif de l'utilisation de l'identification complémentaire des articles :

Identifiant	Valeur donnée 4347	Valeur donnée C212.7143	Valeur donnée C212.7140
Code AMM	5	APV	Numéro AMM [format n7]
Code douanier	5	HS	[Format n..11]
Numéro d'article du fournisseur	5 / 1	SA	Texte[Format an..35]
EAN Produit Remplacé	4	EN	EAN13 [Format n13]
Numéro d'article de l'acheteur	5/1	SI	Texte[Format an..35]

IMD

IMD	C	999	Description de l'article	[Groupe 33]
Fonction : Décrire un article – Libellé Court (Standard)				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
7077	C	an..3	Type de description de l'article (en code)	E : Libellé
7081	C	an..3	Caractéristique de l'article (en code)	- ANM : Libellé
C273	C		Description de l'article	Libellé Court de l'article
7009	C	an..17	Identification de la description de l'article (en code)	
1131	#	an..3	Qualifiant de la liste des codes.	
3055	C	an..3	Organisme responsable de la liste de codes (en code)	
7008	C	an..35	Description de l'article	
7008	C	an..35	Description de l'article	
3453	#	an..3	Langue (en code)	
7383	#	an..3	Indicateur de surface ou de niveau (en code)	

Instruction	7077	7081	7009	3055	7008
Type d'Article	C	TPE	X	65	
Libellé Article	E	ANM			X



QTY

QTY	C	10	Quantité	[Groupe 33]
Fonction : Indiquer une quantité – Quantité d'article(s) dans un groupage produit				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
C186	M		Informations détaillées sur la quantité	
6063	M	an..3	Qualifiant de la quantité	59 : Nombre d'unités dans le kit
6060	M	n..15	Quantité	Quantité
6411	C	an..3	Qualifiant de l'unité de mesure	DOS : Dose (AEE) KGM : Kilogramme LTR : Litre PCE : Pièce

**Règle de gestion :**

Ce segment QTY permet de décrire la quantité d'articles qui compose un kit.  
Les services sont quantifiés en pièce.

UNT

UNT	M	1	Fin de message	
Fonction : Terminer et vérifier l'achèvement d'un message.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
0074	M	n..6	Nombre de segments dans le message	
0062	M	an..14	Numéro de référence du message	

UNZ

UNZ	M	1	Fin d'interchange	
Fonction : Terminer et vérifier l'achèvement d'un interchange.				

Donnée	Statut	Format	Libellé	Contenu/Commentaires
0036	M	n..6	Compteur de contrôle d'interchange	
0020	M	an..14	Référence de contrôle de l'interchange	

## 8 ANNEXES

## 8.1 Table des unités de mesure

Table de références :

ONU/ Recommandation N° 20 : Codes des unités de mesures utilisées dans le commerce international

Code	Libellé
MLT	Millilitre
CLT	Centilitre
DLT	Décilitre
LTR	Litre
DOS (AEE)	Dose
HLT	Hectolitre
MAL	Mégalitre
GJ	Gramme par millilitre
ZGJ	Gramme par litre
GAO	Gramme Acidité oléique
MEQ	Milliéquivalent
SEC	Seconde
MIN	Minute
HUR	Heure
DAY	Jour
WEE	Semaine
DAD	Dix Jours
MON	Mois
QAN	Trimestre
SAN	Semestre
ANN	Année
DEC	Décennie
NAR	Nombre d'article
NBB	Nombre Bobine
PCE	Pièce
NMB	Nombre
DZN	La Douzaine
SCO	La Vingtaine
CEN	Le Cent
MIL	Le Mille
MIO	Le Million
MLD	le Milliard
BIL	Le Billion (10 /12)
TRL	Le Trillion (12/18)
EA	Unité Financière
NPR	Nombre de paire
GRM	Gramme
KGM	Kilogramme
DTN	Quintal
TNE	Tonne
MTK	Mètre carré

PRICAT – CATALOGUE DES KITS ET OFFRES COMMERCIALES

Code	Libellé
MTQ	Mètre cube
HAR	Hectare
MMT	Millimètre
CMT	Centimètre
DMT	Décimètre
MTR	Mètre
KMT	Kilomètre
MGV	-Millier de grains viables
CEL	Température en °C
PCD	Pourcentage
NEW	Newton
A94	Gramme par mol

## 8.2 Identification du moyen de transport

Code	Libellé
A11	Péniche 250 T
A12	Péniche 300 T
A13	Péniche 1200 T
A14E	Bateau
A15E	Caboteur
A21	Train Complet
A22	Rapilège (1/2 Rame)
A23	Wagon isolé
A24	Rame
A31	Camion Pulsé
A32	Camion Vrac Benne
A33	Camion Remorque
A34	Camion Tapis
A35	Camion Epandeur
A37	Camion Court (9 m de dégagement)
A38	Camion Trappe / Sauterelle
A39	Camion Citerne
A40	Camion Hayon
A41	Camion Transpalette / Grue / Chariot
A50	Camion Totliner / Logé
A51	Camion Vis
A52	Camion Mixte

## 8.3 Codes EAN 13 génériques

Code EAN 13	Libellés
3001000001001	Transport
3001000001018	Agios
3001000001025	Remise globale incluse dans facture/avoir
3001000001032	Remise globale sur avoir joint à la facture
3001000001049	Remise globale différée
3001000001056	Emballage
3001000001063	Etiquetage
3001000001070	Escompte financier
3001000001087	Frais de publicité
3001000001094	Prestations diverses
3001000001100	Frais de facturation
3001000001117	Concession de linéaire (Rack jobbing)
3001000002282	Eco Emballage
3001000002459	Taxe DEEE
3592000000014	Pénalités de retard
3592000000021	ECO APE
3592000000038	CVO Semences certifiées